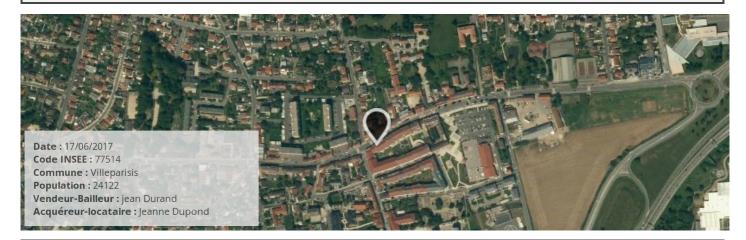


Cet exemple d'ERNMT gratuit à VILLEPARISIS est édité par <u>ERNMT OFFICIEL.COM</u>

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES 6 RUE DE RUZÉ 77270 VILLEPARISIS



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1	15 BASIAS, 0 BASOL, 2 ICPE	SEISME : NIVEAU 1
RISQUES NATURELS (1)	RISQUES MINIERS (1)	RISQUES TECHNOLOGIQUES (I)
Affaissements et effondrements (cavités souterrain Tassements différentiels Séisme	Aucun	Transport de marchandises dangereuses

⁽¹⁾ Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Préscrit	PPRsecheresse Villeparisis	11/07/2001

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

• Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

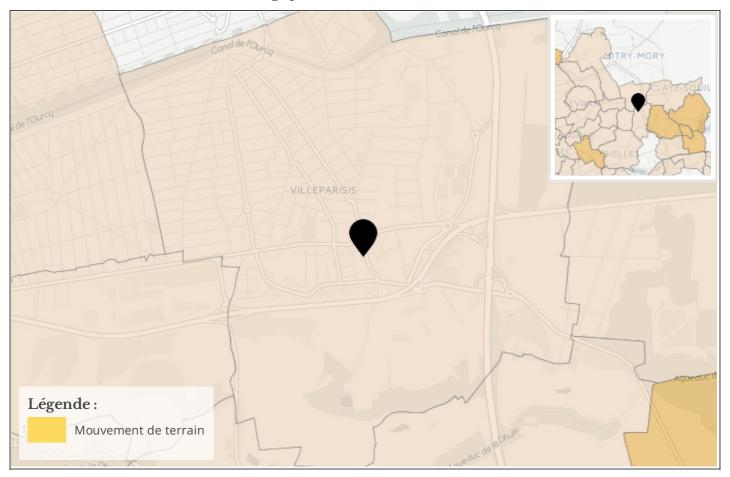
Atlas de Zone Inondable

Alé	a	Nom de l'AZI	Date
n/a			

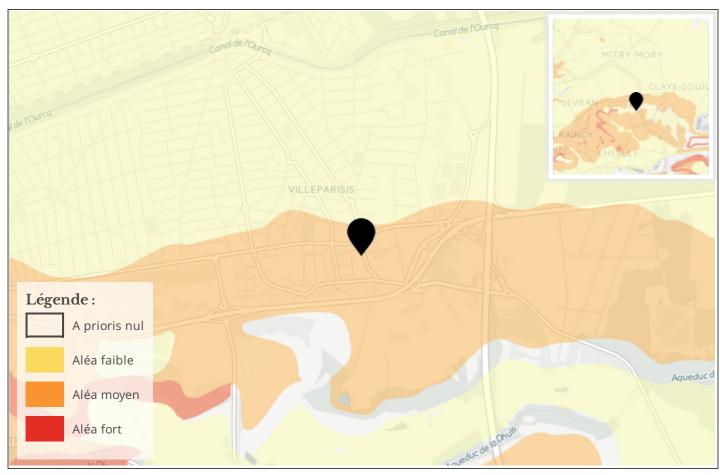
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983
Inondations et coulées de boue	08/04/1983	10/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1991	20/10/1992	05/11/1992
lnondations et coulées de boue	30/04/1993	01/05/1993	20/08/1993	03/09/1993
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1992	28/02/1995	08/01/1996	28/01/1996
nondations et coulées de boue	23/08/1995	23/08/1995	08/01/1996	28/01/1996
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/03/1995	31/10/1996	12/05/1997	25/05/1997
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/11/1996	31/08/1998	21/01/1999	05/02/1999
nondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
nondations et coulées de boue	13/11/2000	14/11/2000	06/03/2001	23/03/2001
nondations et coulées de boue	06/05/2006	06/05/2006	01/12/2006	08/12/2006
lnondations et coulées de boue	13/05/2006	13/05/2006	01/12/2006	08/12/2006
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/04/2011	30/06/2011	27/07/2012	02/08/2012
Mouvements de terrain	02/11/2013	02/11/2013	07/08/2014	10/08/2014

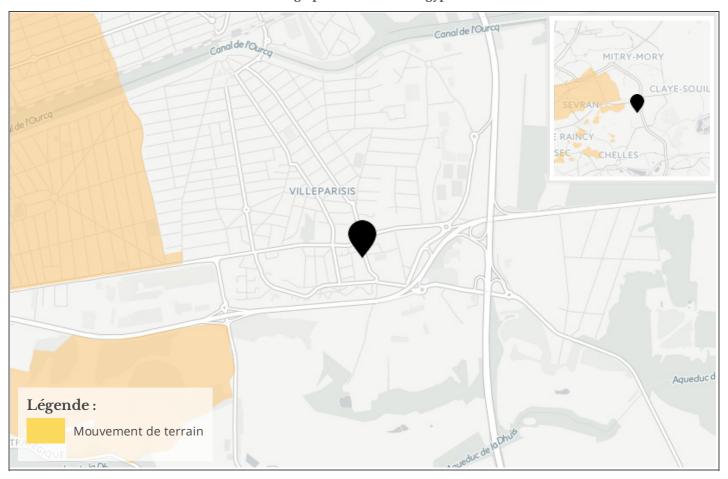
Cartographie des mouvements de terrains



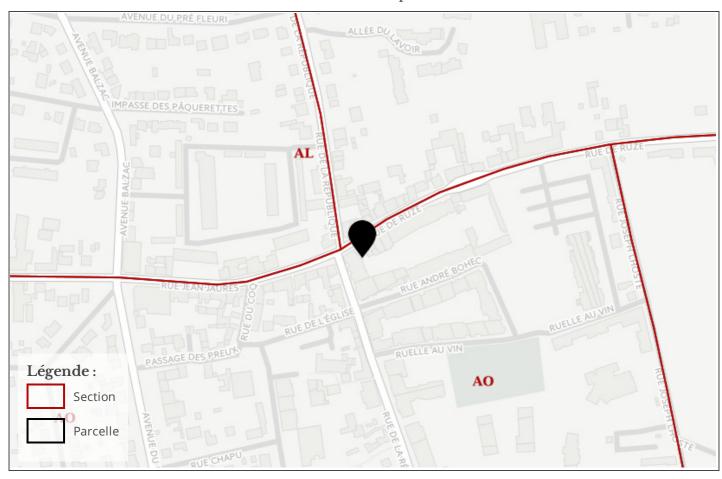
Cartographie des argiles



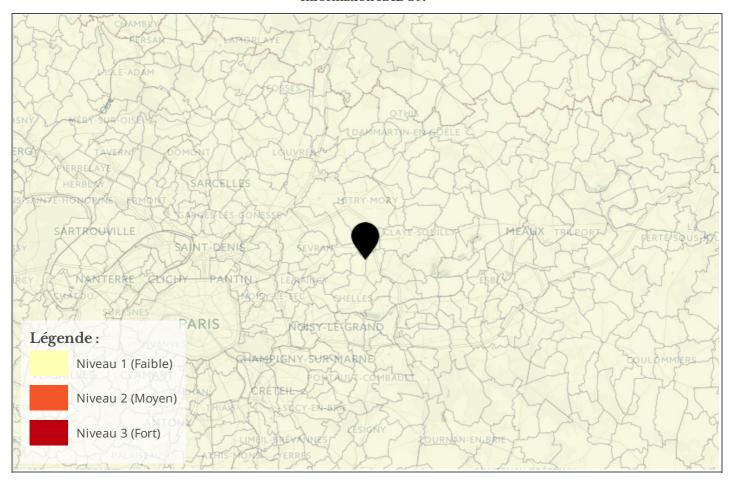
Cartographie des carrières / gypse



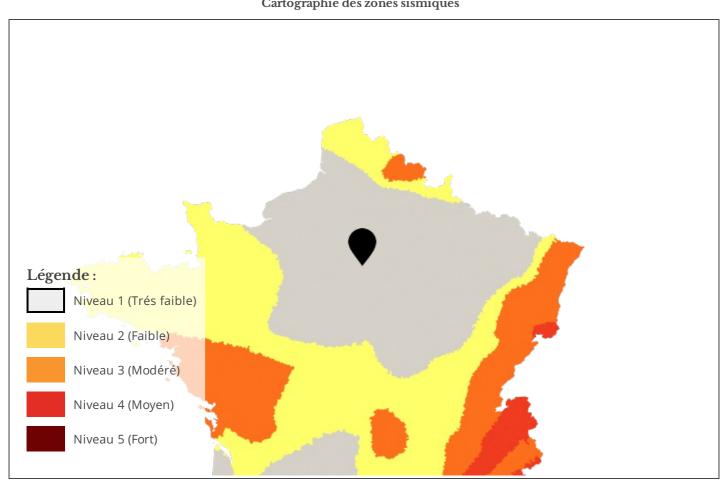
Referentiel cadastral parcelle



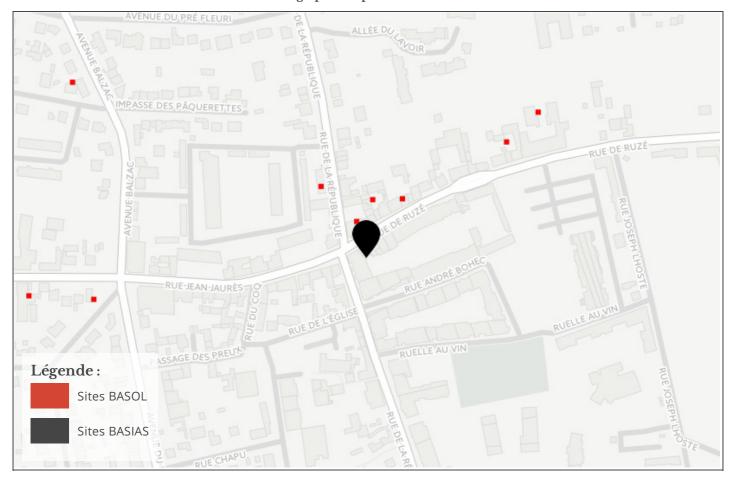
Information RADON



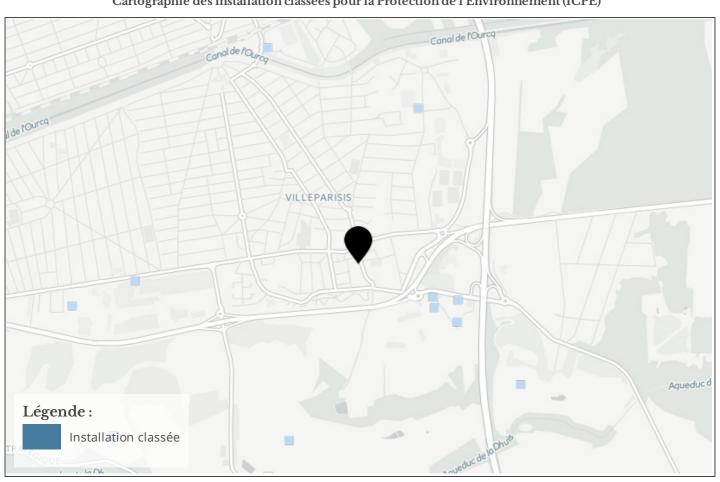
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitu concernant l'immeuble, est établi sur la base des inform				i technologiques	
N° 06/DAIDD/ENV n° 165	du 3 févri	er 2006	Mis à jour le	06 mars 2007	
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)				
2. Adresse	code postal ou	Insee c	ommune		
6 Rue de Ruzé	77	270	VILLE	EPARISIS	
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs p	lans de prévention de risques na	turels [PPR n]			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	prescrit		Oui X	Non	
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par anticipation		Oui	Non	Χ
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé		Oui	Non	Χ
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :					
inondation	crue torrentielle	mouvemen	X	avalanches	
sécheresse	cyclone	remontée de n	errain	feux de forêt	
séisme	volcan		utres	reax de foret	
extraits des documents de référence joints au prés				s pris on compto	
extraits des documents de reference joints au pres	ent état et permettant la localisatio	on de i immeuble a	au regard des risques	s pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	c dans le règlement du ou des PPR	naturels	Oui	Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR		Hatareis	Oui	Non	
4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve					
en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.	· ·				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	prescrit		Oui	Non	Χ
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation		Oui	Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé		Oui	Non	X
> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :					
	mouvements de terrain	a	utres		
extraits des documents de référence joints au prés	sent état et permettant la localisatio	on de l'immeuble a	au regard des risques	s pris en compte	
, ,	·				
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou des PPR	miniers	Oui	Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	miniers ont été réalisés		Oui	Non	
5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve	ntion de risques technologiques	[PPR t]			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR	technologiques prescrit et non enc	ore approuvé	Oui	Non	Χ
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arré	èté de prescription sont liés à :				
effet toxique	effet thermique	effet de surpre	ession		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux r	isques d'un PPR technologiques ap	prouvé	Oui	Non	Χ
extraits des documents de référence joints au prés	sent état et permettant la localisation	on de l'immeuble a	au regard des risques	s pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou des PPR		Oui	Non	Χ
technologiques					^
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	technologiques ont été réalisés		Oui	Non	
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage régleme		de la sismicité			
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de					
> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5 zone 4 moyer	zone 3	zone 2 dérée fai	zone 1 ble trés	X
	Torte moyer	me mo	acree rai	faib	
7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'as	surance suite à une catastrophe	naturelle, minièr	e ou technologique	e	
en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environn	· ·				
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique co	nstatant la réalisation de la vente		Oui	Non	
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire					
8. Vendeur - Bailleur	jean		Dur	and	
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne		Dup	ond	
10. Lieu / Date	VILLEPARISIS		17/06	/2017	
Attention I Cilc nimpliquent pas diabligation ou distordis	tion réglementaire narticulière les	aláas sannus au n	ráviciblos qui parma	nt êtro cianalás dan	as los

Attention! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF7710251	félix potin (société), station-service - epicerie, avenue république (de la) villeparisis (77514)	20 mètres
IDF7701500	blanc-eclair, blanchisserie, 19 rue ruzé (de) villeparisis (77514)	50 mètres
IDF7707494	fecomme et cie (ets r.), imprimerie, 3 avenue de gaulle (du général) villeparisis (77514)	65 mètres
IDF7704065	matériel electrique (société de) (siaea), construction d'appareils électriques, 43 rue ruzé (de) villeparisis (77514)	194 mètres
IDF7707021	menard (ets), chaudronnerie - tôlerie, 9 avenue parc (du) villeparisis (77514)	225 mètres
IDF7702433	nicolleau (carrosserie), carrosserie, 33 rue jaurès (jean) villeparisis (77514)	254 mètres
IDF7700867	ruffault (ets), atelier de polissage des métaux, 14 rue ronsard villeparisis (77514)	297 mètres
IDF7707515	tolectra (société), ex. lacroix (j.), chaudronnerie - tôlerie, 39 rue jaurès (jean) villeparisis (77514)	311 mètres
IDF7700872	arlicot (ets), dépôt de ferrailles, 28 avenue pré fleuri (du) villeparisis (77514)	320 mètres
IDF7702466	lefevre (michel), garage, 24 rue lhoste (joseph) villeparisis (77514)	377 mètres
IDF7706105	mécanique moderne, mécanique moderne, 16 rue dilecta mitry-mory (77294)	384 mètres
IDF7704075	parmentier (ets), blanchisserie, 16 avenue briand (aristide) villeparisis (77514)	463 mètres
IDF7701589	laude (ets), atelier de traitement de surfaces, 15 rue rabelais villeparisis (77514)	466 mètres
IDF7707056	flavigny (h.), atelier de serrurerie, 16 avenue berny (de) villeparisis (77514)	487 mètres
IDF7707020	madelaine, atelier de peinture, 14 avenue berny (de) villeparisis (77514)	491 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
65.17660	siaea - le materiel electrique, villeparisis 77270	30 mètres
65.17662	grange sté, villeparisis 77270	30 mètres

Télécharger l'IAL

http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Informations-des-acquereurs-et-des-locataires/Information-sur-les-risques

Ministère du Développement Durable	
Préfecture : Seine-et-Marne	Déclarationde sinistres indemnisés
en application du IV de l'article	L 125-5 du Code l'environnement
	Adresse de l'immeuble
Commune	
VILLEPARISIS	
	Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe
Arrêtés de reconnaissance de l'état de	Cochez les cases OUI ou NON
catastrophes au profit de la commune	si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/01/1983 O Oui O Non

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/01/1983	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/05/1983	O Oui O Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 20/10/1992	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 20/08/1993	O Oui O Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 08/01/1996	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 08/01/1996	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 12/05/1997	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 21/01/1999	O Oui O Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/03/2001	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 01/12/2006	O Oui O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 01/12/2006	O Oui O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 27/07/2012	O Oui O Non
Mouvements de terrain	Arrêté en date du 07/08/2014	O Oui O Non

Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 27/07/2012	O Oui O Non
Mouvements de terrain	Arrêté en date du 07/08/2014	O Oui O Non
Etabli le :	Nom et visa du vendeur ou du bailleur	•
	Visa de l'acquéreur ou du locataire	

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net